

Aux Syndicats de la production et de la transformation du papier

Compte-rendu CPN Papier du 6 novembre 2019.

Après l'échec des négociations sur le rapprochement des CCN et des NAO, les patrons ont convoqué une réunion paritaire ayant pour objectif de relancer le dialogue social.

Dans ce cadre M. DUFOUR, le délégué général, a été remplacé par M^{me} GARACINO. Pour les patrons, l'élément déclencheur a été le droit d'opposition utilisé par la **FILPAC-CGT**.

Dans un premier temps la **FILPAC-CGT** fait état de la situation de la camarade Alice GORLIER dont le licenciement refusé par 3 inspecteurs du travail a finalement été autorisé par la direction générale du travail.

Il est donc compliqué de prôner un dialogue social de branche alors que les entreprises s'adonnent au triste jeu de « casser du **CGT** ».

D'autre part, la **FILPAC-CGT** rappelle que ce sont les patrons, du fait de leur position dogmatique qui ont poussé la Filpac à prendre cette position.

UNIDIS se dit prête à entamer un travail sur le point 100 de l'ancienneté si d'un autre côté les organisations syndicales s'engagent à signer la nouvelle **CCN** fusionnée. Elle rappelle qu'un effort a été fait sur l'accord frais de santé qui a été envoyé.

Concernant les **NAO**, aucune organisation syndicale ne signera l'accord **NAO** pour les cadres, suite à l'opposition de la **FILPAC-CGT**.

Sur le sujet de la complémentaire santé la **Filpac** estime qu'Unidis ne va pas assez loin et ne donne pas de tableau des garanties ce qui est un point primordial pour les salariés afin de pouvoir avoir une possibilité de comparaison.

La **FILPAC-CGT** ne croit plus aux promesses patronales. Elle signale qu'à ce jour si Unidis ne change pas ses positions qui ne sont que politiques, elle maintiendra sa pression.

A Montreuil, le 6 novembre 2019

Calendrier social 2020

Mois	Préparatoire	Plénière
Janvier	15 janvier 2020	16 janvier 2020
Février	12 février 2020	13 février 2020
Avril	8 avril 2020	9 avril 2020
Juin	4 juin 2020	5 juin 2020
Juillet		8 juillet 2020 (prévoyance)
Septembre	30 septembre 2020	1 ^{er} octobre 2020
Décembre	8 décembre 2020	9 décembre 2020